

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL EMARGENCE EXPERTS			Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12		
Adresse de l'entreprise : 141 Avenue de Wagram			75017 PARIS		
Durée de l'exercice précédent * 12			Néant ☐ *		
Numéro SIRET * 6 7 2 0 0 8 7 2 9 0 0 1 9 2					
			Exercice N, clos le, 31122022		
			N-1 31122021		
			Brut 1		
			Amortissements, provisions 2		
			Net 3		
			Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)			AA		
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	Copie certifiée conforme
		Frais de développement *	CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	
		Fonds commercial (1)	AH	AI	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	DocuSigned by: <i>Fredine GOUTIER</i> 308EFDD049D8423...
		Constructions	AP	AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	
		Immobilisations en cours	AV	AW	
		Avances et acomptes	AX	AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
		Autres participations	CU	CV	
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	
		Autres titres immobilisés	BD	BE	
		Prêts	BF	BG	
		Autres immobilisations financières *	BH	BI	
TO TAL (II)			BJ	BK	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
		En cours de production de biens	BN	BO	
		En cours de production de services	BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
		Marchandises	BT	BU	
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	
		Autres créances (3)	BZ	CA	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG		
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI		
	TO TAL (III)	CJ	CK		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN			
TOTAL GENERAL (I à VI)			CO	IA	
Renvois : (1) Dont droit au bail:			(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	
Clause de réserve de propriété: *			Stocks :		
Immobilisations :			Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(2) BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2022

Désignation de l'entreprise SARL EMERGENCE EXPERTS			Néant ☐ *				
			Exercice N		Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 3 093 450)		DA	3 093 450	3 093 450		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB	4 836 643	4 836 643		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)		DC				
	Réserve légale (3)		DD	309 345	309 345		
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE				
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF				
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)		DG	120 000	47 842		
	Report à nouveau		DH	54			
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	201 477	322 213		
	Subventions d'investissement		DJ				
	Provisions réglementées *		DK				
	TO TAL (I)		DL	8 560 970	8 609 493		
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM			
		Avances conditionnées		DN			
TO TAL (II)		DO					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP				
	Provisions pour charges		DQ				
	TO TAL (III)		DR				
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS				
	Autres emprunts obligataires		DT				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	910 826	531 928		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	342 448	462 963		
	Dettes fiscales et sociales		DY	863 671	1 028 970		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ				
	Autres dettes		EA	110 159	101 680		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB	110 000	110 000		
TO TAL (IV)		EC	2 337 105	2 235 540			
Ecart de conversion passif *		(V)	ED				
TO TAL GENERAL (I à V)		EE	10 898 074	10 845 033			
RENVIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B				
	(2)	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C				
			1D				
			1E				
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF				
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 548 872	1 826 018		
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	1 304	1 531		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Copie
certifiée
conforme

Le bilan de l'exercice présente un total de **10 898 074 euros**.

DocuSigned by:
Fredéric GOUVET
306EFDD019D8423...

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **7 713 534** euros et un total **charges** de **7 512 057 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **201 477 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2022** et finit le **31/12/2022**.
Il a une durée de **12** mois.

Les comptes sont établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L128-28) et conformément aux dispositions du Règlement 2014-03 du 5 juin 2014 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC), homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au plan comptable général, complété des règlements subséquents.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Amortissements

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- o Logiciels : 3 ans
- o Installations générales, agencements : 4 à 10 ans
- o Matériel de bureau et informatique : 3 à 5 ans
- o Mobilier : 5 à 10 ans

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les informations pertinentes sont les suivantes :

Engagements de retraite :

Notre société n'a pas souscrit de contrat d'assurance. Le tableau ci-après présente le montant des engagements de notre entreprise en matière d'indemnités de fin de carrière :

Dette actuarielle	236 407 €
-------------------	-----------

Honoraires de Commissariat aux Comptes :

Dans le cadre de l'audit des comptes annuels de la société, les honoraires de commissariat aux comptes se sont élevés à 5 300€ HT.

Faits caractéristiques de l'exercice : Néant

Evènements significatifs postérieurs à compter de la clôture : Néant

Immobilisations

Etat exprimé en **euros**

INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	8 470 590				12 449	8 458 141
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	8 470 590				12 449	8 458 141
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	118 599				7 375	111 224
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	116 432		18 670		35 878	99 224
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	235 030		18 670		43 252	210 448	
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	40					40
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	2 530		81 825			84 355
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 570		81 825			84 395
TOTAL		8 708 191		100 495		55 701	8 752 985

[illegible]

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2022
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	48 276	860	12 449	36 687
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	48 276	860	12 449	36 687
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	49 951	4 322	7 375	46 899
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	93 497	15 381	35 878	73 000
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	143 448	19 704	43 252	119 899
TOTAL		191 724	20 564	55 701	156 586

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse ment à la fin de l'exercice
Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	

Frais d'établissement et de développement						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
TOTAL IMMOB INCORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.						
Instal. technique matériel outillage industriels						
Instal générales Agenct aménagt divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique, mobilier						
Emballages récupérables, divers						
TOTAL IMMOB CORPORELLES						
Frais d'acquisition de titres de participation						
TOTAL						
TOTAL GENERAL NON VENTILE						

--

Provisions

Etat exprimé en euros		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2022
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
	Sur immobilisations {incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur comptes clients	88 773	27 516	44 245	72 044
	Autres	1 663			1 663
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	90 437	27 516	44 245	73 707
TOTAL GENERAL		90 437	27 516	44 245	73 707
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			27 516	44 245	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

--

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		31/12/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	84 355	84 355	
	Clients douteux ou litigieux	96 227	96 227	
	Autres créances clients	1 205 233	1 205 233	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	5 000	5 000	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	9 681	9 681	
	Impôts sur les bénéfices	46 115	46 115	
	Taxes sur la valeur ajoutée	48 279	48 279	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	49 979	49 979	
	Charges constatées d'avances	24 275	24 275	
	TOTAL DES CREANCES	1 569 143	1 569 143	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	1 304	1 304		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	909 523	121 290	413 233	375 000
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	342 448	342 448		
	Personnel et comptes rattachés	286 012	286 012		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	265 452	265 452		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	291 811	291 811		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	20 396	20 396		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes	110 159	110 159		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	110 000	110 000		
	TOTAL DES DETTES		2 337 105	1 548 872	413 233
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		500 000			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		120 874			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

--

Fonds Commercial

Etat exprimé en euros	31/12/2022	Observations
Achetés avec protection juridique		
Eléments acquis du fonds de commerce	70 000	Clientèle Antiquaires
Fonds commerciaux réévalués		
Fonds commerciaux reçus en apport	8 421 350	Clientèle CFCI + C.fusion 01/01/2015 + Clientèle Axiom Conseil
TOTAL	8 491 350	

--

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros		31/12/2022
Total des Produits à recevoir		305 111
Autres créances clients CLIENTS FACTURES A ETABLIR	262 935	262 935
Autres créances FOURNISSEURS AVOIR A RECEVOIR	42 176	42 176

Charges à payer

Etat exprimé en euros		31/12/2022
Total des Charges à payer		584 944
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		1 304
INTERETS COURUS A PAYER	1 304	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		159 107
FOUR FACTURES NON PARVENUES	159 107	
Dettes fiscales et sociales		407 466
DETTE PROV./CONGES PAYES	251 490	
PROVISION PRIMES	22 200	
PERS AUTRES CHARGES A PAYER	12 322	
AUTRES CHARGES A PAYER	5 441	
PROVCS / CONGES PAYES	113 635	
CHARGES A PAYER	2 378	
Autres dettes		17 068
CHARGES A PAYER	17 068	

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2022
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			24 275
Cotisation		447	
Location véhicules		1 169	
Assurances		1 492	
Documentation		4 360	
Abonnements informatiques		8 741	
Frais chèques déjeuner 01 2023		23	
Médecine du travail			
Téléphonie		164	
Publications 2023		3 257	
Formations		3 234	
CVAE 2023		1 388	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			24 275

--

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2022
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			110 000
Produits constatés d'avance		110 000	
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			110 000

Produits et Charges exceptionnels

Etat exprimé en euros		31/12/2022
Total des produits exceptionnels		
Total des charges exceptionnelles		1 871
Charges exceptionnelles sur opération de gestion		1 871
PENALITES ET AMENDES	1 871	
Résultat exceptionnel		(1 871)

Transferts de charges

Etat exprimé en euros		31/12/2022
Avantages en nature associés		13 252
TOTAL		13 252

Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2022	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		41 246,00	75,0000	3 093 450,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		41 246,00	75,0000	3 093 450,00

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Etat exprimé en euros	31/12/2022	Résultat avant impôts	Impôts (1)	Résultat après impôts
RESULTAT COURANT		280 477	64 973	215 504
RESULTAT EXCEPTIONNEL (et participation)		(14 027)		(14 027)
RESULTAT COMPTABLE		266 450	64 973	201 477

(1) après retraitements fiscaux.

Engagements financiers

Etat exprimé en euros	31/12/2022	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)			
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées			

Filiales et participations

Etat exprimé en euros		31/12/2022	Capital	Capitaux propres	Q uote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
						Brute	Nette
A. Renseignements détaillés							
1. Filiales (Plus de 50 %)							
2. Participations (10 à 50 %)							
1. Filiales (Plus de 50 %)			Prêts et avances consentis	Montant des cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés
2. Participations (10 à 50 %)							
B. Renseignements globaux			Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A		
			françaises	étrangères	françaises	étrangères	
Capital							
Capitaux propres							
Quote part détenue en pourcentage							
Valeur comptable des titres détenus - Brute							
Valeur comptable des titres détenus - Nette							
Prêts et avances consentis							
Montant des cautions et avals							
Chiffre d'affaires							
Résultat du dernier exercice clos							
Dividendes encaissés							

Variations des Capitaux Propres

Etat exprimé en euros	Capitaux propres clôture 31/12/2021	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/12/2022
Capital social	3 093 450				3 093 450
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	4 836 643				4 836 643
Ecarts de réévaluation					
Réserve légale	309 345				309 345
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	47 842	72 158			120 000
Report à nouveau		54			54
Résultat de l'exercice	322 213	(322 213)		201 477	201 477
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	8 609 493	(250 000)		201 477	8 560 970

Date de l'assemblée générale	
Dividendes attribués	250 000
¹ dont dividende provenant du résultat n-1	250 000
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1	8 359 493
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif	8 359 493
² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	
Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure	(48 523)

EMARGENCE EXPERTS

Société à responsabilité limitée
au capital de 3 093 450 euros
Siège social : 141 avenue de Wagram
75017 PARIS
672 008 729 RCS PARIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 19 JUIN 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter **le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 201 476,74 euros** de la manière suivante :

Origine :

Bénéfice de l'exercice	201 476,74 euros
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur	54,49 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	----- 201 531,23 euros
Un prélèvement sur les réserves	
- sur le compte "autres réserves"	50 000,00 euros
Les sommes distribuables s'élevant ainsi à	----- 251 531,23 euros

Affectation :

A titre de dividendes aux associés (soit 6,06 € par part)	250 000,00 euros
Le solde	1 531,23 euros

En totalité au compte "report à nouveau" créditeur qui s'élève ainsi à la somme de 1 531,23 euros.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 249 500,00 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 500,00 euros.

Les modalités de mise en paiement du dividende seront fixées par la gérance.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire

de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 131-6, III, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Rappel des dividendes distribués :

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2019 : 120 000,00 euros, soit 2,91 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 360,00 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 119 640,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2020 : 120 000,00 euros, soit 2,91 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 240,00 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 119 760,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2021 : 250 000,00 euros, soit 6,06 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 500,00 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 249 500,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 19 juin 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

DocuSigned by:

306EFD019D8423...